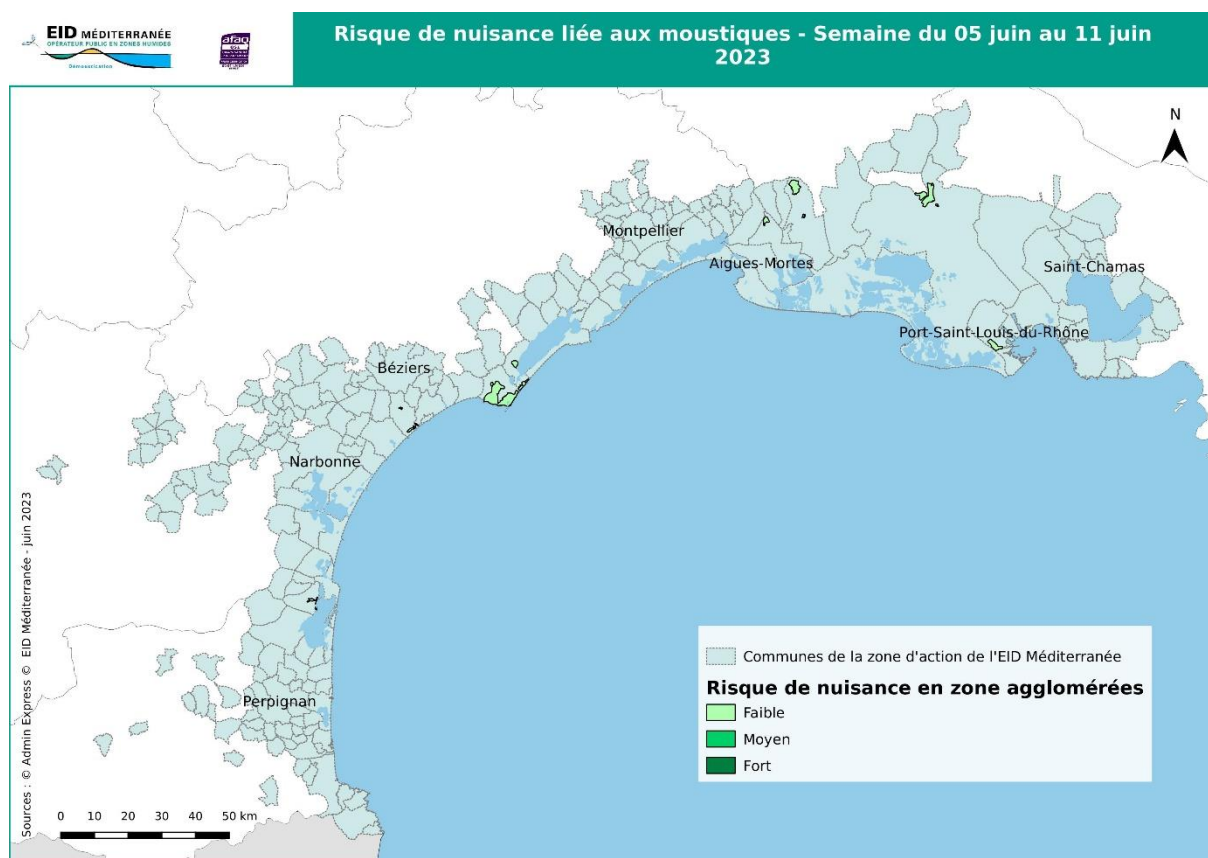


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 29 mai au 4 juin 2023



Au cours de la semaine du 29 mai 2023 :

Le niveau des populations d'*Aedes caspius* est globalement bas et le ressenti de nuisance induit se limite à quelques situations isolées, principalement en dehors des zones agglomérées. On observe des remontées d'eau dans les zones humides naturelles, mais assez lentes, qui occasionnent des éclosions d'œufs successives requérant un contrôle permanent.

Ce contrôle s'est opéré sur 325 hectares dans la semaine du 29 mai, pour un total de 5 525 hectares de zones humides traités depuis le début d'année. Ces valeurs restent très en dessous de la moyenne des cinq années précédentes à pareille époque (13 140 hectares).

L'humidité récemment observée, avec précipitations et vents de mer, a eu pour conséquence de favoriser l'émergence d'*Arabis* (mouche à crête), au niveau des zones naturelles limono-sableuses et des vasières, avec quelques situations vraiment gênantes. L'EID-Med n'est pas missionnée pour traiter ce petit diptère noirâtre de quelques millimètres, car il est incontrôlable à l'état larvaire, sa larve étant enfouie dans le sol et remontant progressivement à la surface, ne pouvant ainsi être repérée. Sa nuisance, qui s'exprime généralement en juin, est de courte durée.

Sur le domaine public urbain, 3 640 gîtes à *Culex pipiens* ont été contrôlés à ce jour.

À compter du 5 juin 2023 :

Des suivis de remontées des niveaux d'eau dans les zones humides et des irrigations sont opérés.

En zones urbanisées, pas de nouveau risque majeur de nuisance dû aux moustiques inféodés aux zones humides à submersion temporaires.

Situation par département :

► **Bouches-du-Rhône** : Un épisode pluvieux a été enregistré, qui a favorisé uniquement le développement de moustiques-tigres (*Aedes albopictus*) en milieu urbain. *Aedes caspius*, espèce dite « rurale », a été observé à Arles, dans la zone industrielle nord et le quartier de Pont-de-Crau, provenant d'irrigations notamment dans les rizières et prairies, en périphérie de la zone contrôlée par l'EID Méditerranée. On observe également une gêne à Saint-Chamas, sur les marais du fer-à-cheval et du H, à Port-Saint-Louis-du-Rhône, et aux abords du trou des gabians, à Salin-de Giraud. Une mise en eau par coup de mer est en cours sur les marais littoraux. Mais il n'y a pas de nuisance à prévoir en milieu urbain, due aux moustiques « ruraux ».

► **Gard** : Situation globalement satisfaisante, pas de nuisance ressentie sur la partie littorale en zone urbaine et le rythme des irrigations dans les prés de Saint-Gilles et Bellegarde est pour l'instant plus ralenti. Les moustiques adultes *Aedes caspius* issus de pontes précédentes se sont dispersés et ne sont plus perceptibles. Ces *Aedes caspius* adultes sont par ailleurs bien présents sur les prés du Cailar, de Saint-Laurent-d'Aigouze et à proximité de Gallician, à la suite des coups de Vistre : les orages du bassin nîmois ont provoqué des hausses répétées et brutales du niveau de l'eau, qui s'est répandue dans les prés, provoquant des éclosions d'œufs dans des espaces actuellement en partie protégés par des mesures de préservation de la nidification des oiseaux. Les superficies concernées sont toutefois limitées.

► **Hérault** : Le faible ressenti des nuisances liées aux moustiques « ruraux » semble persister, même si, en cette période estivale, un risque subsiste toujours, en raison, notamment, de multiples éclosions larvaires imputables aux irrigations, comme à Vendres, Lattes ou Lospignan. Les entrées maritimes génèrent du fonctionnement au niveau des bordures d'étangs. En milieux urbains, la principale nuisance ressentie est due au moustique-tigre, favorisé par les récentes précipitations.



► **Aude** : Si on constate une présence résiduelle d'*Aedes caspius* hors zones agglomérées, notamment autour des secteurs soumis à une irrigation intensive, le ressenti de nuisance liée aux moustiques « ruraux » est néanmoins assez faible. Des entrées maritimes se sont produites et conduisent à des interventions localisées, mais celles-ci pourraient augmenter en nombre, suite aux prospections qui vont se dérouler dans les zones humides « naturelles ». La présence de moucheron est par ailleurs bien marquée et certaines situations peuvent être gênantes, comme aux Coussoules (La Franqui). *Intra-muros*, les piqûres d'*Aedes albopictus* (moustique-tigre) s'intensifient. Cette espèce a bien profité des dernières pluies.

► **Pyrénées-Orientales** : On constate une nuisance faible liée à *Aedes caspius*, à Canet-Plage et, à un degré moindre, dans la commune de Saint-Nazaire. Il s'agit de nuisance résiduelle suite aux éclosions d'œufs, en densités fortes, survenue la semaine dernière. Le vent d'est de ce week-end a déjà mis en eau d'autres parcelles à Salses-le-Château, où des larves d'*Aedes caspius* sont déjà apparues.

